

Luxembourg, le 26 avril 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé :

« J'ai appris par la presse que la pharmacie de Vianden devait être transférée à Fouhren dans la commune voisine de Tandel, à proximité d'un cabinet médicale qui reste à créer.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- *Existe-t-il actuellement une demande concrète de transfert de la pharmacie de Vianden vers la commune de Tandel ?*
- *Le ministère de la Santé a-t-il déjà eu des entretiens ou des échanges écrits avec les autorités communales compétentes ? Dans l'affirmative, quelles conclusions en ont été tirées ?*
- *Le ministère est-il prêt à transférer la concession liée à l'ouverture d'une pharmacie de la commune de Vianden à la commune de Tandel ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu